



MINISTÈRE
DU BUDGET



RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU
CONGO

BUDGET CITOYEN 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES

LE GUIDE POUR MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET DE L'ÉTAT



Le budget, c'est l'affaire de tous.

QU'EST-CE QU'UN BUDGET CITOYEN ?

Une version simplifiée et illustrée du budget de l'État.

Présente dans un langage accessible les priorités du Gouvernement.

Permet à chaque citoyen de comprendre d'où viennent les ressources et comment elles sont utilisées.

Le Budget est comme la caisse commune de notre pays : il rassemble les recettes (ce que l'État gagne) et les dépenses (ce que l'État dépense) pour améliorer la vie des Congolais. Pour 2026, le budget est équilibré, c'est-à-dire les recettes sont égales aux dépenses.

Recettes



Dépenses



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



République Démocratique du Congo



Ministère du Budget

BUDGET CITOYEN

Projet de Loi de Finances 2026

Kinshasa, septembre 2025

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
DGDA	Direction Générale des Douanes et Accises
DGDSP	Direction Générale Développement et Suivi des Performances
DGI	Direction Générale des Impôts
DGPPB	Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire
DGRAD	Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
ECOFIN	Commission Economique et Financière
EPST	Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FMI	Fonds Monétaire International
LOFIP	Loi relative aux Finances Publiques
PDL-145T	Programme de Développement Local à la base de 145 territoires
PIB	Produit Intérieur Brut
RDC	République Démocratique du Congo
RVA	Régies des Voies Aériennes
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar Américain (United State Dollar)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	01
1. Définitions et Principes Essentiels	02
1.1. Quelques Définitions et Principes Essentiels	03
1.2. Aspects du Budget	04
2. Processus d'élaboration du Budget	06
3. Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG).....	12
3.1. Rappel sur les axes stratégiques du Programme d'actions du Gouvernement 2024-2028	13
3.2. Priorités pour 2026	16
4. Configuration du Budget 2026	18
4.1. Contexte d'élaboration du Budget 2026	19
4.2. Indicateurs macroéconomiques du budget 2025.....	21
4.3. Grandes lignes du Budget 2026, tant en recettes qu'en dépenses	23
Conclusion	43

DATES IMPORTANTES DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2026

Du 31 mars au 11 avril 2025	Travaux de revue des politiques sectorielles de l'exercice 2024.
Du 09 au 11 juin 2025	Consultations pré-budgétaires (Séminaire d'orientation budgétaire) pour l'exercice 2026.
Le 14 juillet 2025	Signature et publication de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration de la Loi de Finances pour l'exercice 2026 par le Ministre du Budget.
Le 23 juillet 2025	Signature et publication de la Lettre d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 par Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement.
Du 17 au 28 juillet 2025	Conférences de performance pour l'exercice 2026.
Du 28 juillet au 11 août 2025	Conférences budgétaires pour l'exercice 2026.
Le 1er août 2025	Examen et adoption du CBMT 2026-2028 en Conseil de ministres.
Le 1er septembre 2025	Approbation de l'avant-projet de loi de finances 2026 à la Commission Economique, Financière et Reconstruction (ECOFIRE) du Gouvernement.
Le 12 septembre 2025	Adoption du projet de loi de finances 2026 en Conseil des Ministres.
Le 15 septembre 2025	Dépôt du projet de loi de finances 2026 au Bureau de l'Assemblée Nationale.
Au plus tard le 20 décembre 2025	Promulgation de la Loi de Finances 2026 par son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.



S.E FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO
Président de la République, Chef de l'Etat



S.E JUDITH SUMINWA TULUKA

Première Ministre, Cheffe du Gouvernement



AVANT-PROPOS

Le **Budget citoyen** du projet de loi de finances 2026 est conçu comme un outil de transparence et de pédagogie, afin de rapprocher l'action publique de chaque citoyenne et de chaque citoyen. Parce que le budget de l'État peut paraître complexe, ce document en propose une lecture claire et simplifiée, en mettant en avant les grandes priorités retenues par le Gouvernement ainsi que la manière dont les ressources nationales et extérieures sont mobilisées et utilisées. L'objectif est de permettre à toutes et à tous de mieux comprendre comment l'argent public est collecté, comment il est réparti entre les différents secteurs, tels que l'éducation, la santé, les infrastructures ou encore la sécurité et quels résultats sont attendus pour améliorer le bien-être collectif.

Ce Budget citoyen se veut également un instrument de participation. Son but est de favoriser la transparence, de renforcer la confiance entre les institutions et la population et d'encourager la participation citoyenne dans le suivi et l'évaluation de l'action publique. En partageant ces informations de manière simple et transparente, notre souhait est d'offrir au peuple congolais une clé de lecture simple et fiable du Budget, afin que chaque citoyenne et citoyen puisse se sentir partie prenante dans la construction d'un avenir commun, équitable et durable.

Adolphe MUZITO FUMUTSHI

Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget





S.E ADOLPHE MUZITO FUMUTSHI
Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget



S.E ELYSÉ BOKUMWANA MAPOSO
Vice-Ministre du Budget

INTRODUCTION

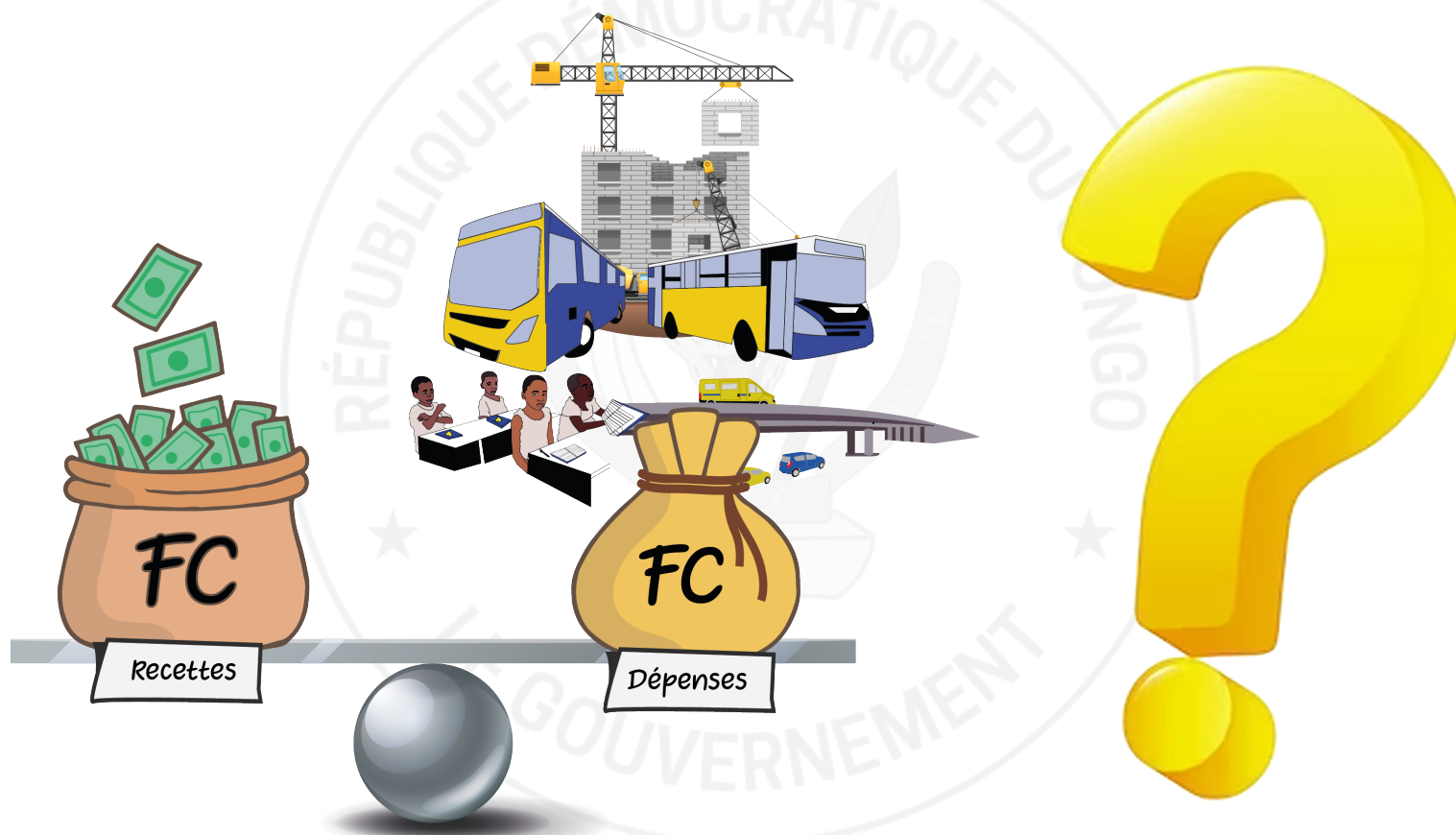


Le **Budget citoyen du projet de loi de finances 2026** est un document qui explique simplement comment l'État gagnera et utilisera l'argent pendant l'année 2026.

L'argent que l'État collecte, appelé recettes, vient par exemple des impôts et des partenaires extérieurs comme la Banque Mondiale. Cet argent sert ensuite à financer les dépenses, comme la construction des routes, des écoles et des hôpitaux ou encore la sécurité des personnes et de leurs biens. Le but est d'améliorer la vie quotidienne de toute la population.

Ce Budget citoyen veut rendre l'information facile à lire, encourager chacun à s'intéresser aux finances publiques et montrer comment l'argent de l'État sera utilisé en 2026. Pour mieux comprendre ces informations, ce document est organisé en quatre parties : (1) Dans la première partie nous expliquons quelques règles de base pour comprendre le budget de l'État, (2) Dans la deuxième partie, nous démontrons comment le Budget est préparé en République Démocratique du Congo, (3) Dans la troisième, comment il aide à réaliser le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028, et enfin (4) dans la dernière partie il est question de démontrer combien d'argent l'État prévoit de recevoir et de dépenser en 2026, et la manière dont il le fera.

1. DÉFINITIONS ET PRINCIPES ESSENTIELS



1.1. QUELQUES DEFINITIONS ET PRINCIPES ESSENTIELS :

IL EST QUESTION D'EXPLIQUER LES MOTS ET RÈGLES DE BASE POUR COMPRENDRE LE BUDGET DE L'ÉTAT.

Le budget de l'État est comme un grand cahier où le Gouvernement écrit ce qu'il veut faire pour améliorer la vie de la population (les dépenses) et d'où viendra l'argent pour y arriver (les recettes). C'est donc une façon de montrer comment l'État gagne et utilise son argent.

les représentants de la population au niveau local (les organes délibérants). Ce budget s'appelle une « **Décision budgétaire** ».

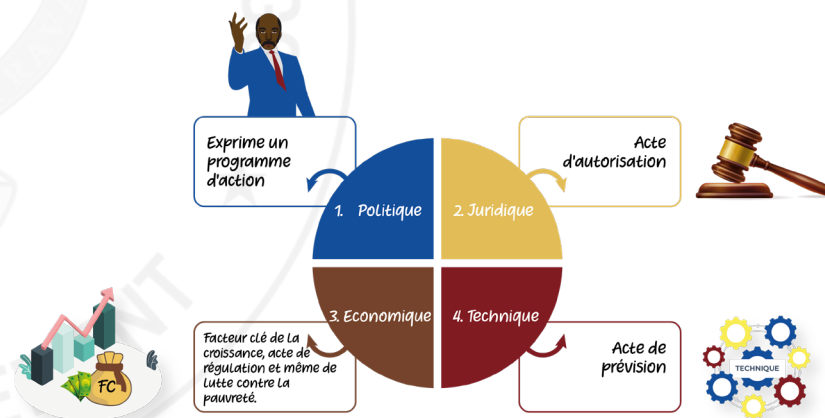
Chaque budget dure une année, du 1er janvier au 31 décembre. Cette année de gestion s'appelle « **exercice budgétaire** ».

La loi dit que le budget de l'État doit rassembler les prévisions de tout le pays : celles du Gouvernement central et celles des provinces.

Voici comment cela se passe :

- **Au niveau du Gouvernement central** : le Gouvernement prépare son budget. Les députés et sénateurs du Parlement l'étudient et le votent. Ce budget devient alors la « **Loi de Finances de l'année** ».
- **Au niveau des provinces** : chaque province prépare son budget et l'Assemblée provinciale le vote. On appelle cela un « **Edit budgétaire** ».
- **Au niveau local** (ville, commune, secteur, chefferie) : l'exécutif local prépare son budget, qui est voté par

Le Budget est à la fois un acte :



1.2. ASPECT DU BUDGET DE L'ETAT : SCHÉMA SYNTHÉTIQUE

Voici un tableau qui explique le Budget de l'État de façon simple :

Aspect	Explication facile	Exemple concret
01. Administratif 	Montre ce que le Gouvernement veut faire pour développer le pays.	Chaque ministère dépose ses prévisions chez le Ministre du Budget, là-dedans, il y a des projets d'infrastructures, le fonctionnement et les salaires.
02. Financier 	Montre d'où vient l'argent de l'Etat et comment il est dépensé.	L'Etat obtient l'argent des impôts. Cet argent sert à payer les salaires, financer des projets d'investissement, etc.
03. Juridique 	Donne la permission officielle à l'Etat de dépenser son argent.	Le Gouvernement va au Parlement (d'abord à l'Assemblée Nationale) pour déposer son budget au plus tard le 15 septembre. Le Parlement vote ce budget et le Gouvernement doit l'exécuter en respectant ce vote.

Aspect

Explication facile

Exemple concret

04.

Économique



Contribue à la croissance économique du pays

Le budget de l'État est un document qui détaille les choix et les priorités du Gouvernement, en montrant comment l'argent public sera utilisé pour atteindre des objectifs économiques et sociaux à court et long terme. Il sert à planifier, contrôler et orienter le développement du pays.

05.

Social



Aide à répondre aux besoins de tous et à être juste.

Le budget montre aussi comment le Gouvernement prévoit de répondre aux besoins de la population : construire des écoles, offrir des soins de santé, etc. Il aide à voir comment l'argent est partagé de façon juste pour que tout le monde en profite.

06.

Politique



Montre les choix du Gouvernement et comment il discute avec les autres.

Au sein du Gouvernement, le Ministre du Budget propose des arbitrages au Premier Ministre après échange avec ces collègues Ministres.

2. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET

Ensemble,
élaborons
Le Budget

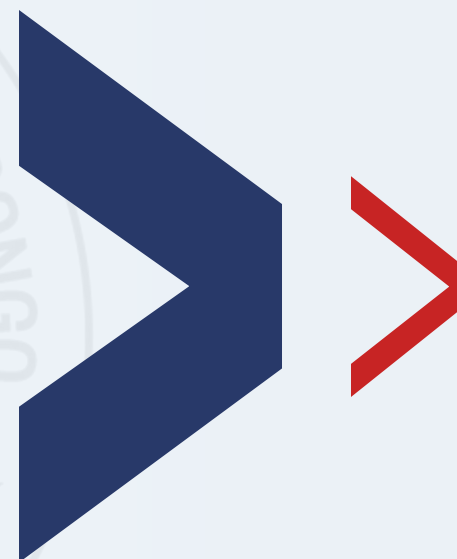


QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR PRÉPARER LE BUDGET ?

La préparation du budget suit des lois et règles importantes du pays. Parmi elles, il y a la Constitution, la Loi relative aux Finances Publiques, le Décret sur la gouvernance budgétaire et la Circulaire signée chaque année par le Ministre du Budget qui explique comment se fera le budget de l'année suivante.

Pour élaborer le Budget, le Gouvernement suit plusieurs étapes, comme un plan étape par étape. Chaque action a une date précise et des personnes responsables pour que tout soit prêt quand il sera adopté.

Ces étapes sont expliquées à la page suivante.



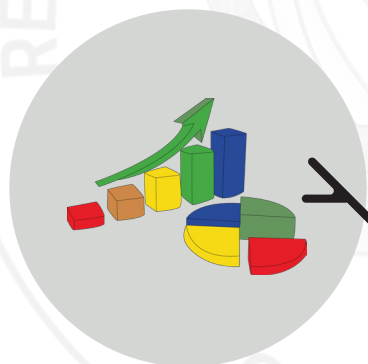
1. La revue des politiques sectorielles

La revue des politiques sectorielles est une étape où on regarde ce qui a été fait dans le budget de l'année précédente pour voir si ça a marché. Cela aide à préparer la première version du plan de dépenses pour les années à venir (le Cadre Budgétaire à Moyen Terme ou CBMT).



2. Le cadrage macroéconomique

Le cadrage macroéconomique explique comment l'économie du pays fonctionne et sert de base pour faire le budget. Le Ministère du Plan regarde les chiffres importants pour que le budget traduise à ce qui se passe réellement dans le pays.



3. Le Cadre Budgétaire à Moyen-Terme (CBMT)

Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) est un document qui montre, de façon simple, combien d'argent le Gouvernement pense dépenser et recevoir dans les années à venir (3 ans) dans l'ensemble du pays, les provinces et les entités territoriales décentralisées ainsi que la différence dégagée et comment il prévoit de gérer ses dettes.



4. Les Consultations Pré-budgétaires (Séminaire d'Orientation Budgétaire)

Les consultations pré-budgétaires sont des discussions où le gouvernement, les députés, les sénateurs, la société civile et les partenaires techniques et financiers se réunissent pour parler des projets et des priorités du budget. Ces réunions aident à décider ce qui est le plus important pour le pays.



5. La Lettre d'Orientation Budgétaire (LOB)

La lettre d'orientation budgétaire (LOB) donne les grandes orientations sur l'élaboration du budget (priorités du Gouvernement, etc). Elle est signée par le Premier Ministre.

6. La Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration du Budget ou Circulaire budgétaire

La Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration du Budget ou Circulaire budgétaire est un document signé par le Ministre du Budget, qui fixe les règles et la procédure à suivre pour préparer le budget. Elle indique le niveau minimum de recettes à prévoir et le maximum de dépenses à ne pas dépasser.

7. Elaboration des prévisions budgétaires

L'étape de l'élaboration des prévisions budgétaires est le moment où les ministères et institutions préparent leurs prévisions budgétaires sur base des orientations de la LOB et de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration du budget.

8. Les Conférences de performance

De façon simplifiée, ce sont des réunions où l'on regarde ce qui a été fait l'année passée (nombre d'écoles ou d'hôpitaux, nombre d'enseignants ou de fonctionnaires, etc.), si les résultats étaient bons ou pas, et ce qu'on peut améliorer pour l'avenir. On y fixe aussi des objectifs simples et on discute des changements à apporter.

9. Les Conférences budgétaires

Les Conférences budgétaires sont des réunions qui réunissent le Ministère du Budget et les autres ministères ou services de l'État ainsi que les représentants de la population (société civile) pour discuter de combien d'argent le pays va recevoir et dépenser l'année prochaine, que fera-t-on avec cet argent (salaires, dette, réalisation de projets d'investissement) pour ensuite permettre au Ministère du Budget de préparer la future Loi de Finances.

10. L'approbation de l'avant-projet de budget au niveau du Gouvernement

L'approbation au niveau du Gouvernement de l'avant-projet de budget résultant des conférences budgétaires se fait successivement à la commission gouvernementale en charge de l'économie et finances, avant l'adoption en Conseil des Ministres.

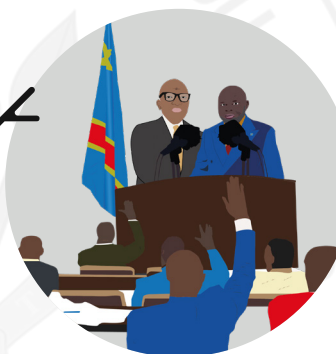
11. Le dépôt du projet de loi de finances

Le dépôt du projet de loi de finances intervient au plus tard le 15 septembre au Bureau de l'Assemblée Nationale par le Premier Ministre.



12. L'examen et le vote du projet de loi de finances et son vote au Parlement

L'examen du projet de loi de finances et son vote par l'Assemblée Nationale se fait endéans 40 jours. Le Sénat l'examine pendant 20 jours. Le Ministre du Budget est au cœur des discussions et les autres membres du Gouvernement sont parfois invités en Commission (ECOFIN).



13. La convocation éventuelle de la Commission paritaire (Assemblée Nationale – Sénat)

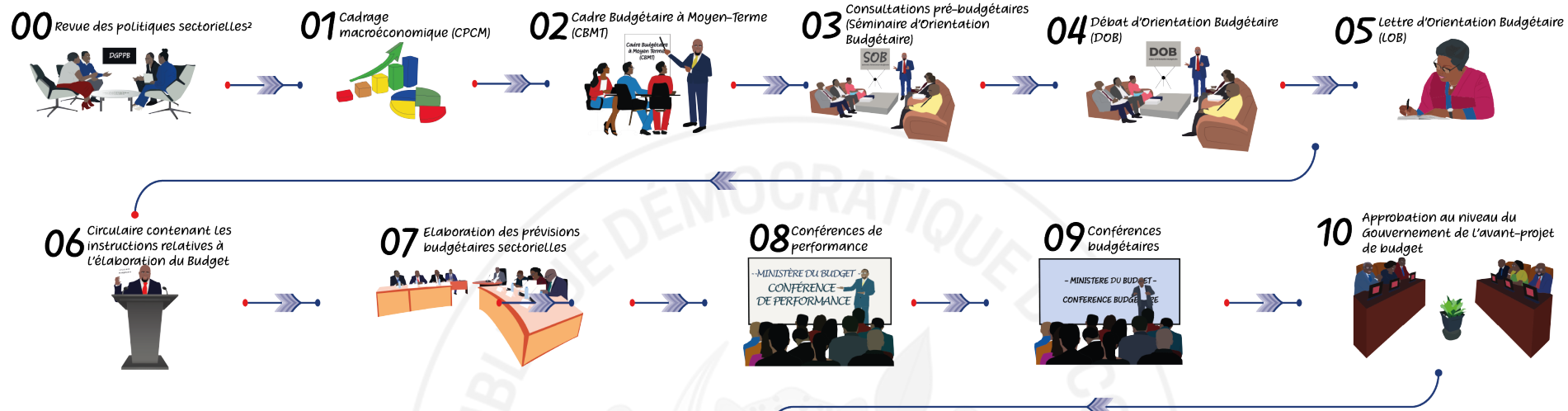
La convocation éventuelle de la Commission paritaire (Assemblée Nationale – Sénat) est le moment d'harmonisation des vues, en cas de votes divergents entre les deux chambres du Parlement. Le Ministre du Budget est encore présent.

14. La promulgation de la loi de finances par le Président de la République

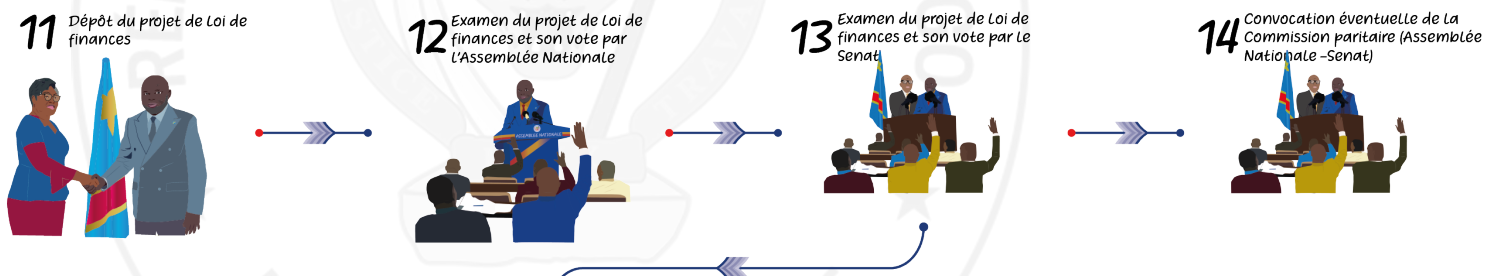
La promulgation de la Loi de Finances par le Chef de l'Etat constitue la dernière étape bouclant le processus d'élaboration du budget et rend son exécution effective. Si le Chef de l'Etat voit que le vote est contraire au Programme du Gouvernement, il renvoie le budget pour seconde délibération avec la possibilité d'ouverture des crédits provisoires.



I. Phase d'élaboration au niveau du Gouvernement



II. Phase d'examen et adoption parlementaire



III. Promulgation

15 Promulgation de la Loi de finances par Le Chef de l'Etat (Promulgation of the Finance Bill by the Head of State)

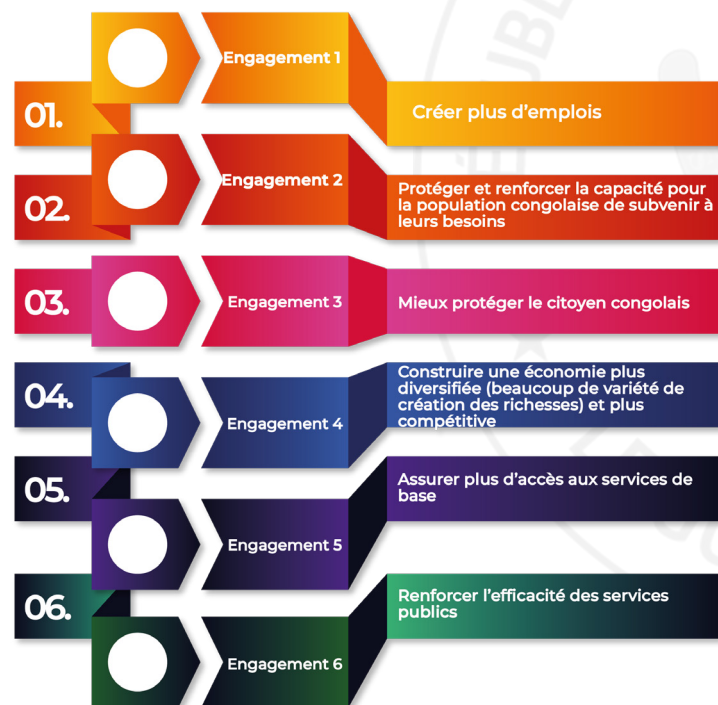


POURSUITE DE LA MISE EN OEUVRE
3. DU PROGRAMME D' ACTIONS DU
GOUVERNEMENT (PAG)



3.1. RAPPEL SUR LES AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME D'ACTIONS DU GOUVERNEMENT 2024-2028

Le Gouvernement de la République, dirigé par **Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA**, a été approuvé par l'Assemblée Nationale le 11 juin 2024 sur base d'un plan d'actions appelé communément « **Programme d'Actions du Gouvernement (PAG)** » qui suit la vision du **Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**.



Le **Programme d'Actions du Gouvernement** est comme le plan du pays. Chaque année, il prévoit l'argent (impôts, taxes, ...) à collecter (plus de **55 000 milliards de FC**, soit environ **18 milliards de dollars US**) pour améliorer la vie des habitants. C'est pourquoi le citoyen doit payer l'impôt. Le PAG s'appuie sur six grands objectifs :

1. **Donner du travail** : créer environ 1,5 million d'emplois pour les jeunes chaque année ;



2. **Garder la vie abordable** : éviter que les prix et la monnaie rendent tout trop cher ;



3. **Assurer la sécurité et la paix** : protéger les citoyens et stabiliser le pays (donner la sécurité aux personnes et à leurs biens, défendre les frontières du pays) ;



4. **Développer l'économie** : construire des routes, prélever les impôts, les banques pour la gestion de la monnaie et aider les entreprises ;



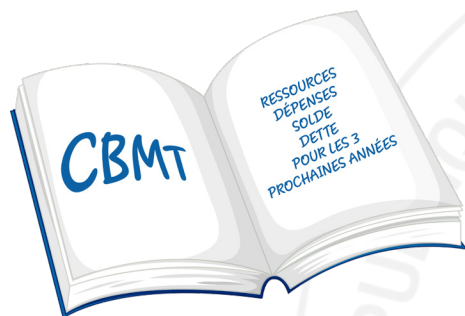
5. **Faciliter l'accès aux services** : école, soins de santé, eau, électricité surtout dans les villages ;



6. **Améliorer les services publics** : que l'État fonctionne mieux pour tous.



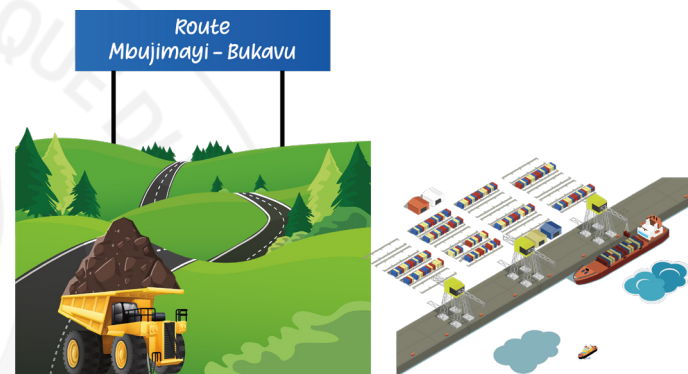
Ces priorités apparaissent déjà dans le **budget 2024 rectifié** et sont prévues sur trois ans (2025-2027) dans le **Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)**. Chaque objectif du PAG est lié à des dépenses et projets précis pour que l'argent soit bien utilisé.



En 2026, le pays poursuit la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Cela veut dire que le gouvernement continue de suivre son plan pour améliorer la vie des citoyens, créer des emplois, renforcer la sécurité, développer les routes, les écoles, la santé et l'électricité. Chaque année s'ajoute comme une marche supplémentaire pour avancer dans ce grand projet. L'année 2026 n'est donc pas une nouvelle direction, mais la continuité du travail déjà commencé en 2024 et 2025, afin de rendre le pays plus fort, plus stable et plus juste pour tous les habitants.

3.2. QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR 2026 ?

1. **Éducation** : continuer la gratuité de l'enseignement primaire : prendre en charge les frais scolaires pour que les parents ne paient pas, construire et réhabiliter des écoles, former et payer les enseignants.
3. **Infrastructures** : construire les routes nationales, le port en eau profonde de Banana, les logements sociaux.



2. **Santé** : assurer la couverture santé universelle : garantir la gratuité de l'accouchement et des soins pour les mamans et bébés, vacciner les enfants, construire et équiper les hôpitaux.
4. **Programme de Développement Local des 145 territoires (PDL-145 territoires)** : Développement local, routes de desserte agricole.



5. **Paix et sécurité** : renforcer l'armée, la police et la justice pour protéger les citoyens et consolider la paix à l'Est du pays dans une perspective de mise en œuvre de l'accord de paix signé entre la RDC et le Rwanda.



6. **Bonne gouvernance** : lutter contre la corruption, mettre les impôts en ligne (au téléphone, laptop, ...) pour faciliter leur paiement, rendre les finances publiques plus transparentes.



7. **Accès à l'eau et l'électricité** : On améliore la fourniture d'eau potable et d'électricité à la population afin de changer leurs conditions de vie surtout en milieu rural.



8. **Promotion de l'agriculture et de l'industrie** : Accroître la production agricole (y compris les poissons et les animaux domestiques) pour assurer la sécurité alimentaire. Relancer et mettre en place des parcs agro-industriels ainsi que des Zones Economiques spéciales.



4. CONFIGURATION DU BUDGET 2026



4.1. CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET 2026

POURQUOI PRÉPARE-T-ON LE BUDGET 2026 ET QUELS ÉVÉNEMENTS ONT INFLUENCÉ LES DÉCISIONS PRISES DANS CE BUDGET ?

Le projet de budget 2026 est préparé dans un moment particulier :

- Sur le plan **politique et sécurité**, un nouveau Gouvernement appelé Suminwa II a été mis en place. Le pays cherche à retrouver la paix dans l'Est, où il y a encore la guerre. Un accord, appelé « Accord de Washington », prévoit que les soldats rwandais et les hommes du M23 quittent le pays et que le territoire soit bien protégé. Des discussions continuent aussi à Doha au Qatar qui se trouve en Asie pour faire avancer la paix.
- Au plan **social**, l'État garde la gratuité de l'école primaire et veut que tout le monde ait accès gratuitement aux soins de santé, en commençant par les accouchements gratuits. Mais il doit aussi lutter contre la maladie provoquée par un virus appelé Mpox qui est de retour et aider les nombreuses familles déplacées dans l'Est.



- Sur le plan **économique**, le gouvernement continue le Programme de Développement Local pour la construction et la réparation des écoles, hôpitaux et bâtiments de l'Etat dans les 145 territoires. Pour protéger le pouvoir d'achat, il a supprimé la TVA sur certains produits alimentaires comme le lait et le sucre.



- Enfin, pour les **finances publiques**, un nouveau programme de trois ans a été signé avec le FMI en janvier passé. Il doit aider à garder l'économie en bonne santé, à bien collecter l'argent des impôts et à dépenser ça avec sérieux pour que tout le monde en bénéficie.



4.2. INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES DU BUDGET 2026 (DONNÉES MAJEURES DE L'ÉCONOMIE)

Les grands chiffres qui montrent la situation actuelle du pays

Pour préparer le budget de l'État, le Gouvernement utilise des informations appelées **indicateurs macroéconomiques**. Ce sont des chiffres qui montrent comment va l'économie du pays. Grâce à ces données, le budget peut mieux correspondre à la réalité que vivent les gens.

Pour l'année 2026, on peut expliquer les choses comme suit :

- l'économie du pays sera maintenue à **5,3%** par rapport à 2025 ;
- les prix des produits que les gens achètent pourront diminuer d'environ **7,1%** ;
- le taux pour changer la monnaie serait de **2.900,3 francs congolais** par **dollar américain** ;
- le PIB nominal (Produit Intérieur Brut nominal) qui est la valeur totale de tous les biens et services produits dans le pays, calculée aux prix courants du marché, sera de **268 911,7 milliards de FC** qui correspond à **92,7 milliards de dollars américains**.

Ces chiffres qu'on utilise pour comprendre la situation du pays et construire un budget réel, sont bien détaillés ici :

2024 - Réalisé

Taux de croissance	Taux d'inflation moyen	Taux d'inflation période	Taux change moyen FC/USD	Taux change fin période FC/USD	PIB nominal en milliards de FC
6,5%	17,7%	11,7%	2822,6	2855,9	210 311,3

2025 - Loi de Finances Rectificative

Taux de croissance	Taux d'inflation moyen	Taux d'inflation période	Taux change moyen FC/USD	Taux change fin période FC/USD	PIB nominal en milliards de FC
5,3%	8,8%	7,8%	2859,2	2880,5	239 489,7

2026 - Projet de loi de finances

Taux de croissance	Taux d'inflation moyen	Taux d'inflation période	Taux change moyen FC/USD	Taux change fin période FC/USD	PIB nominal en milliards de FC
5,3%	7,1%	7,0%	2900,3	2920,1	268 911,7

Source : Note de cadrage 2025-2028, Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique, juillet 2025

COMBIEN D'ARGENT DANS LE BUDGET 2026 ?

Le budget total est de

59.020,5
milliards de FC

correspondant à

20,3
milliards de dollars

Par rapport à 2025, une augmentation de

+16,4%

Recettes courantes (DGDA, DGI, DGRAD) :
Hors ressources issues de la renégociation
du contrat Sicominex (chinois) et des autres
recettes non fiscales

33.699,9 milliards de FC
(**11,6** milliards de USD)

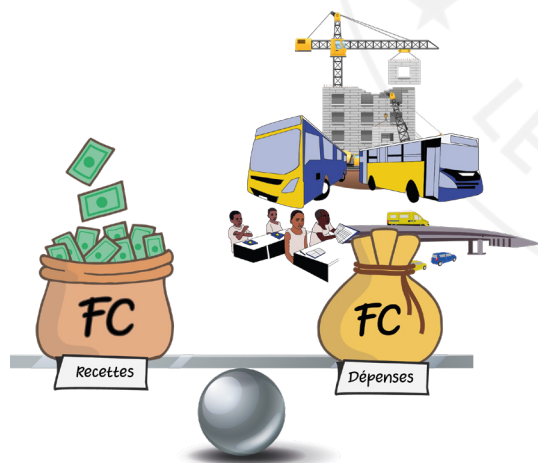


4.3. GRANDES LIGNES DU BUDGET 2026, TANT EN RECETTES QU'EN DÉPENSES

En 2026, l'État a prévu un budget de **59.020,5 milliards de FC** (environ **20,3 milliards de dollars américain**). C'est une hausse d'environ **16,4%** par rapport à 2025, où le budget était de **50.691,8 milliards de FC** (environ **17,7 milliards de dollars américain**).

Ce budget se présente en équilibre : cela veut dire que l'argent que l'État recevra est exactement le même que celui qu'il dépensera. Il se divise en trois parties : **le budget général** (les grandes dépenses de l'État), **les budgets annexes** (l'argent de certains services ou organismes spécifiques) et **les comptes spéciaux** (fonds réservés à des usages particuliers).

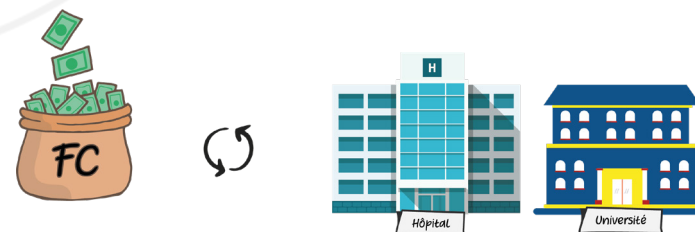
Voici comment il se présente :



- **Budget général : 53.654,1 milliards de FC** (environ **18,5 milliards de dollars américains**), dégageant un accroissement de **17,3%** par rapport à leur niveau de **2025**. Il retrace les opérations, en recettes et en dépenses, de l'Administration centrale.

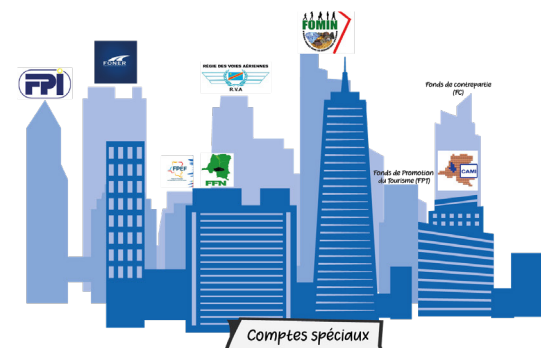


- **Budgets annexes : 962,3 milliards de FC** (environ **300 millions de dollars américains**), représentant un accroissement de **6,6%** par rapport à leur niveau de 2025. Ils se rapportent aux charges liées aux universités et instituts supérieurs publics ainsi qu'aux hôpitaux généraux de référence et aux budgets annexes reclassés à partir des organismes qu'on appelle auxiliaires.

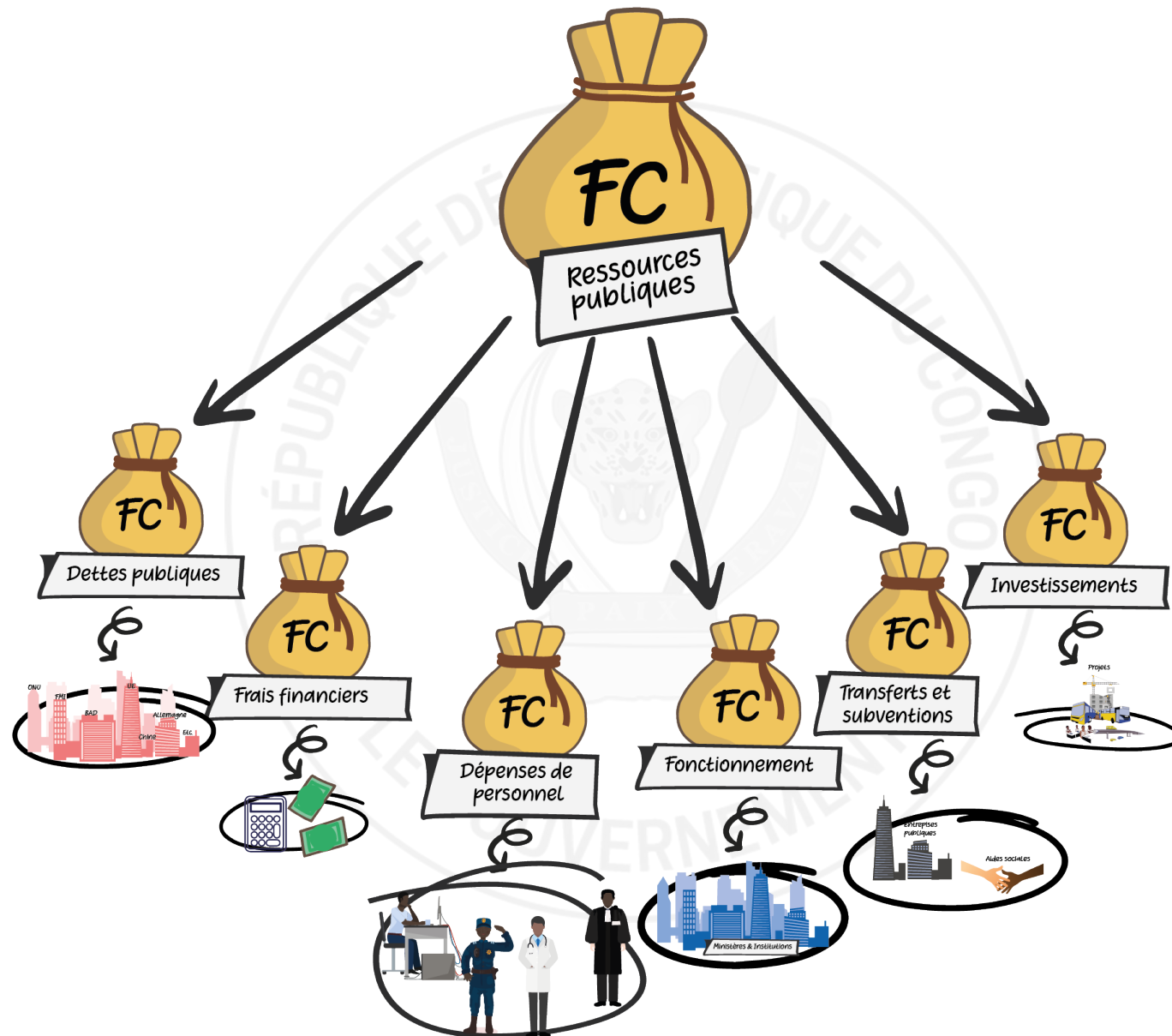


- **Comptes spéciaux : 4.404,2 milliards de FC** (environ **1,5 milliards de dollars américain**), soit un accroissement de **9%** par rapport à leur niveau de l'exercice de 2025. Ils retracent les opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières en relation directe avec les dépenses concernées. Dans le cadre du Budget de l'exercice 2026, ils concernent les Comptes d'affectation spéciale ci-après : Fonds National d'Entretien Routier (FONER), Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI), Régie des Voies Aériennes (RVA) pour le Go-pass, Fonds de Promotion de l'Education Nationale (FPEN), Fonds de Promotion Culturelle (FPC), Fonds de Contrepartie (FC), Fonds Forestier National (FFN), Cadastre Minier (CAMI), Fonds de Promotion du Tourisme (FPT), Fonds Minier pour les Générations Futures (FOMIN), Fonds de Soutien et de Développement des FARDC et des Services de Sécurité (FSD-FARDC), Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIPE), Fonds National de Réparation des Victimes de Violences Sexuelles (FONAREV) et Fonds d'Investissements Stratégiques.

Exemple : le FONER et la RVA pour certains travaux d'entretien des routes, aéroports, etc.



A. PROFIL DES DÉPENSES



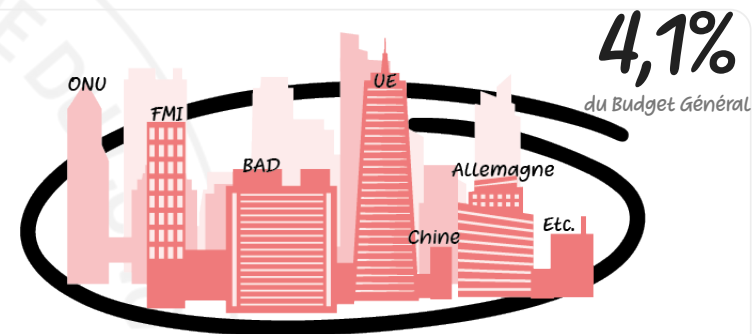
DEPENSES PREVUES EN 2026

COMMENT L'ARGENT DE L'ÉTAT SERA-T-IL DÉPENSÉ ?

Les dépenses de l'Etat montrent la manière dont l'Etat utilise ses recettes. En RDC, les dépenses de l'Etat sont réparties de la manière suivante :

1. Remboursement de la dette :

C'est quand l'État doit rendre l'argent qu'il a emprunté. On parle de dette intérieure quand l'argent est pour les personnes ou les entreprises du pays. La dette est extérieure quand c'est l'argent des étrangers. Sur l'enveloppe globale du Budget général 2026, environ **4,1%** servira à rembourser la dette de l'Etat. Le montant prévu est de **2.215,9 milliards de FC** (environ **800 millions de dollars américains**), ce qui a augmenté de **46,8%** par rapport à 2025.



2. Frais financiers (Intérêts de la dette) :

C'est l'argent que l'État doit payer comme intérêt de la dette intérieure et de la dette des étrangers. Il y a aussi là-dedans ce qui doit aller à la Banque Centrale parce qu'elle garde l'argent de l'Etat et fait des opérations pour lui. Par exemple, les frais de banque ou les intérêts. Ils sont fixés à **1.220,9 milliards de FC** (environ **400 millions de dollars américains**), soit un léger accroissement de **3,9%** par rapport à 2025.



3. Dépenses de personnel (salaires et primes) :

Il s'agit du paiement de salaires des personnes qui travaillent pour l'Etat, comme les enseignants, les policiers et les fonctionnaires. Le montant prévu est de **12.800 milliards de FC** (environ **4,4 milliards de dollars américains**), c'est un peu plus qu'en 2025. Cette rubrique constitue **24%** des grandes dépenses de l'État, avec une augmentation de **11,5%** par rapport à 2025.



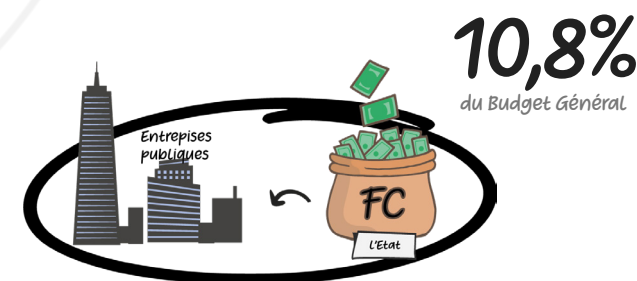
4. Dépenses de fonctionnement (biens et matériels, et dépenses de prestation) :

C'est l'argent que l'État dépense chaque année pour les choses dont il a besoin pour fonctionner. Cela comprend l'achat de fournitures (papiers duplicateurs, stylos, produits pharmaceutiques, engrais, ...), les soins médicaux, les loyers, l'essence, l'eau, l'électricité, les voyages, etc. Cette partie du budget sert à faire marcher les Ministères, leurs services locaux et étrangers de nos ambassades ainsi que les institutions de l'État. L'État prévoit **6.540,6 milliards de FC** (environ **2,2 milliards de dollars américain**) pour faire fonctionner ses services en 2026, ce qui est un peu plus qu'en 2025 et représente **12,2%** des grandes dépenses de l'État.



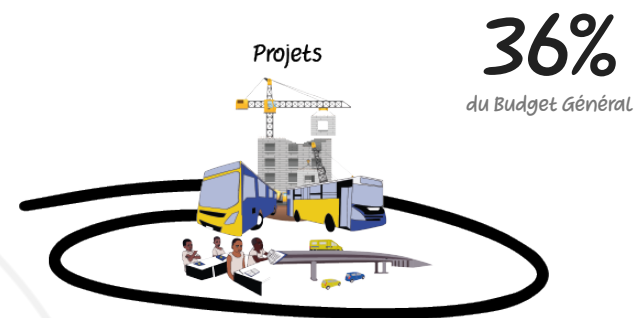
5. Transferts et subventions :

C'est l'argent que l'État donne à d'autres personnes ou groupes pour les aider tout comme aux provinces, aux régions et à certaines entreprises en difficulté comme la REGIDESO, la SNEL, la MIBA, la sucrerie de KILIBA, et même aux ONG pour bien faire leur travail en faveur de la population. Il est projeté à **5.810,2 milliards de FC** (environ **2 milliards de dollars américain**), soit une augmentation de **63%** par rapport à l'année dernière et représente **10,8%** des grandes dépenses de l'État.



6. Investissements (équipements, constructions, réparation et autres) :

C'est l'argent que l'État utilise pour construire de nouveaux bâtiments, réparer ceux qui sont abîmés et acheter des machines ou équipements comme les tracteurs, les ambulances, les voitures de l'Etat, les avions, etc. C'est l'une des dépenses les plus importantes de l'Etat car cela aide le pays à se développer et à avoir de meilleures infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, ponts, ports, rails, ...). En 2026, ils représentent **36%** des grandes dépenses de l'État et avec une augmentation de **12,6%** par rapport à 2025. Le montant prévu est de **19.102,7 milliards de FC** (environ **6,6 milliards de dollars américains**).



7. Dépenses exceptionnelles :

C'est l'argent que l'État utilise pour des choses spéciales, comme organiser les élections, recenser la population, produire les cartes d'identité ou aider les gens touchés par des catastrophes comme les inondations, érosions, etc. Il y a aussi les dépenses particulières pour la sécurité dedans. Elles sont chiffrées à **5.963,9 milliards de FC** (environ **2,1 milliards de dollars américain**), avec une augmentation de **2,6%** par rapport à 2025, et représentent **11,1%** des grandes dépenses de l'Etat.



QUE RETENIR DES DÉPENSES ?

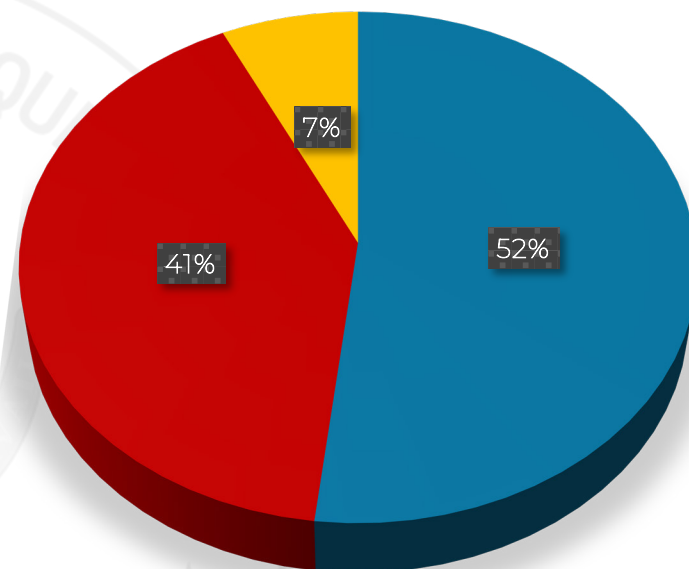
La dette publique, les frais financiers, les rémunérations, les fonctionnements et les transferts et subventions constituent les dépenses normales ou quotidiennes de l'Etat. On appelle cette catégorie « **Dépenses courantes** ».

Les dépenses courantes, c'est l'argent que l'État utilise chaque jour pour la vie des services publics, comme payer les fonctionnaires, acheter du matériel, du papier, des engrais, des médicaments, C'est différent des dépenses d'investissement appelées aussi « **dépenses en capital** », qui servent à acheter des équipements importants, construire et réparer les infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, rails, etc.).

La dernière catégorie s'appelle « **Dépenses exceptionnelles** » car elles sont de l'argent mis de côté pour des situations inattendues ou urgentes. C'est parfois des événements que le Gouvernement ne peut prévoir au départ comme les catastrophes et les guerres. Elles sont différentes des dépenses normales, comme les salaires des fonctionnaires ou les fournitures pour faire marcher les services de l'État.

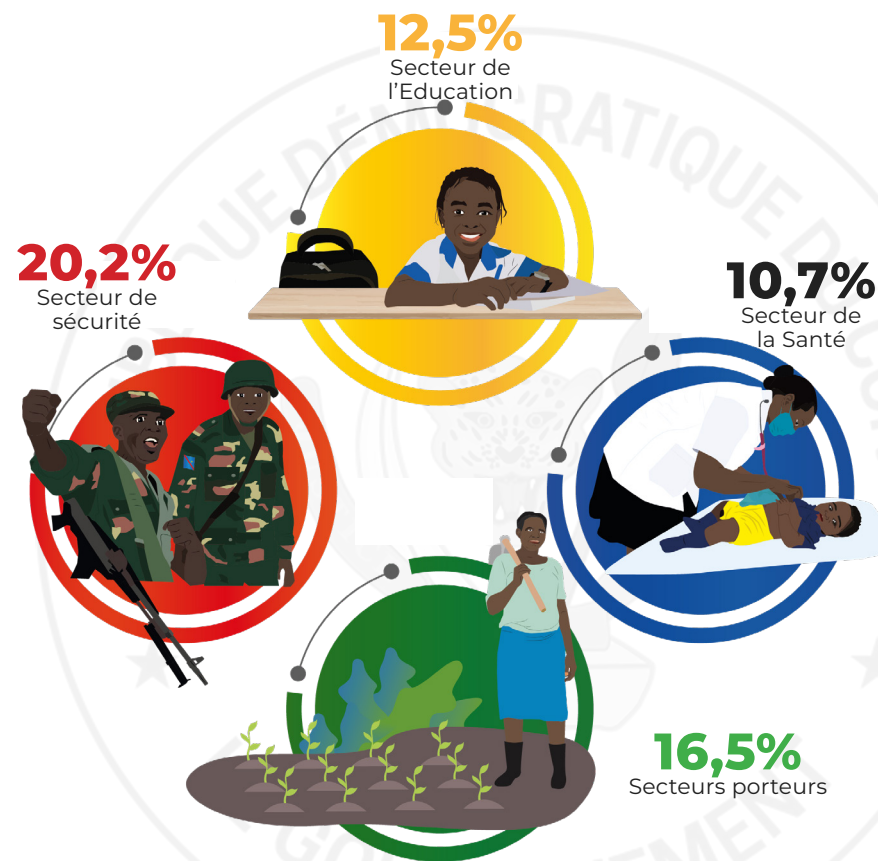
Le Graphique suivant montre comment sont réparties ses trois catégories des dépenses dans le Budget 2026.

Répartition des dépenses



- Dépenses courantes
- Dépenses en capital
- Dépenses exceptionnelles

BUDGET 2026 : CE QUE L'ÉTAT DONNE AUX SECTEURS PRIORITAIRES



- Sécurité**
Défense nationale et
Sécurité intérieure
- Santé**
Santé publique,
Hygiène et
Prévoyance sociale

- Education**
Education nationale, Enseignement
Supérieur et Universitaire ; Recherche
Scientifique ; Formation professionnelle
- Secteurs porteurs**
Agriculture ; Pêche et Élevage ;
Développement rural ; Industrie ;
Entrepreneuriat et Développement
des PME ; Infrastructures ; Transport et
Tourisme

**PRINCIPAUX SECTEURS
PRIORITAIRES : 60%**

AUTRES SECTEURS : 40%

B. PROFIL DES RECETTES



RECETTES PREVUES EN 2026

D'OÙ VIENT L'ARGENT QUI FINANCE LES DÉPENSES DE L'ÉTAT ?

L'argent pour financer les dépenses de l'État vient de ce qu'on appelle les « **recettes publiques** ». Il s'agit de l'argent que le pays reçoit, soit de ses propres moyens, soit des partenaires intérieurs ou extérieurs pour payer ses dépenses.

Pour le Budget 2026, le Gouvernement prévoit de recevoir **36.346,1 milliards de FC** (environ **12,5 milliards de USD**) de son propre argent et de l'argent des partenaires intérieurs « Recettes internes », représentant **67,7%** des recettes du Budget général, et environ **17.307,9 milliards de FC** (environ **5,9 milliards de USD**) de l'étranger « Recettes extérieures », soit **32,3%** des recettes du Budget général.

Il faut rappeler aussi que les budgets annexes et les comptes spéciaux dont nous avons déjà parlé pour un montant de **1,8 milliards de USD**, soit au total **20,3 milliards de USD** pour l'ensemble de recettes.

Ces recettes sont réparties de la manière suivante :

1. Recettes propres ou recettes internes

Les recettes propres ou recettes internes sont l'argent que le pays collecte lui-même. Cela vient surtout des impôts, des taxes, des droits et redevances (Recettes courantes) et aussi des emprunts faits à l'intérieur du pays (Recettes exceptionnelles).

1.1. Recettes courantes

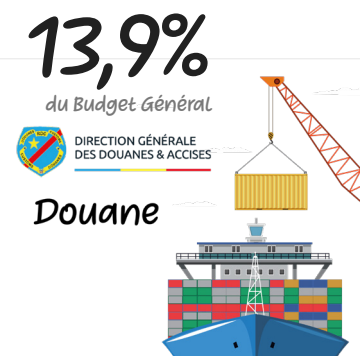
Les recettes courantes sont l'argent que le Gouvernement reçoit régulièrement des régies financières et qu'il utilise pour faire marcher le pays et fournir des services à la population, comme les écoles ou les hôpitaux. On les appelle « courantes » parce qu'elles arrivent de manière régulière chaque année, contrairement à l'argent exceptionnel qui arrive seulement de temps en temps suivant la limite fixée dans le budget. Les recettes courantes sont chiffrées à **34.835,0 milliards de FC** (environ **12 milliards de USD**). Si on enlève les **324 millions de USD** des chinois, ses recettes sont de **11,6 milliards de USD**. Les recettes exceptionnelles sont chiffrées à **500 millions de USD**.



En RDC, trois administrations collectent cet argent :

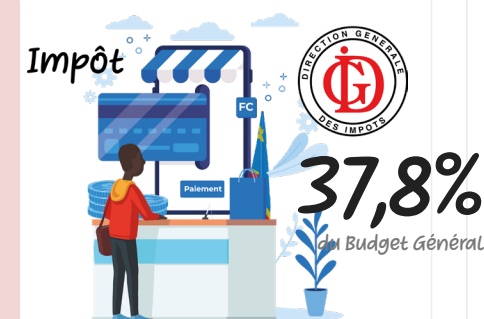
La **Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA)** opère à la frontière. Elle collecte les taxes sur les marchandises qui entrent ou sortent du pays, ou quand elles passent par des entrepôts. Par exemple, lorsqu'un container des véhicules entre au port de Matadi en provenance de Dubaï. Elle collecte aussi les droits d'accises, c'est-à-dire sur la production locale de certains produits (eau, bière, parfum, ...)

En 2026, la part de la DGDA est de **7.472,5 milliards de FC** (environ **2,6 milliards de USD**), représentant **13,9%** du budget général, ce qui est **11,6%** de plus qu'en 2025.



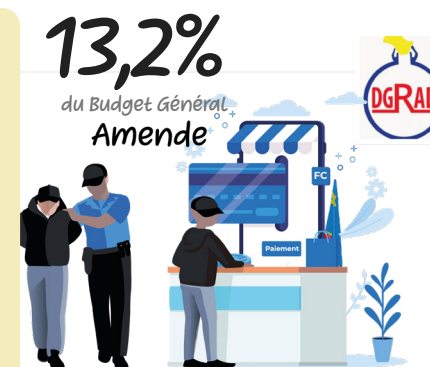
La **Direction Générale des Impôts (DGI ancienne DGC)** collecte les impôts à l'intérieur du pays. Par exemple, l'impôt sur les salaires (IPR) ou sur les bénéfices et profits (IBP). Par exemple, les fonctionnaires paient **3%** de leur prime comme IPR, les autres travailleurs paient entre **3%** et **40%** selon le seuil de ce qu'ils gagnent.

Le montant prévu est de **20.295,4 milliards de FC** (environ **7 milliards de USD**), ce qui représente environ **37,8%** de tout l'argent que l'Etat recevra en 2026 et une augmentation de **23,7%** par rapport à ce qui était prévue pour la DGI en 2025.



La **Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD)** s'occupe de l'argent des ministères qui vendent des services aux citoyens. Par exemple, les passeports vendus par le Ministère des Affaires étrangères, les certificats d'enregistrements des parcelles produits par le Ministère des Affaires Foncières, etc. Il y a aussi les amendes données par la Police et la Justice.

La DGRAD devra collecter environ **7.067,1 milliards de FC** (environ **2,4 milliards de USD**) en 2026, ce qui représente **13,2%** de l'ensemble de recettes attendues et affiche une baisse de **10,5%** par rapport à 2025.



1.2. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles sont de l'argent que l'État reçoit de façon inhabituelle, pas comme les impôts ou les taxes que l'on paye tous les jours. Le gros de cet argent vient des emprunts faits à l'intérieur du pays par les opérateurs économiques, le public ou les structures financières non bancaires comme la CNSS et la CNSAP. Par exemple, l'effort de guerre est une recette exceptionnelle. Il sert à payer des choses importantes ou imprévues.

En 2026, l'État prévoit de recevoir **1.511,1 milliards de FC** (environ **500 millions de USD**) grâce à ces recettes, qui représenterait seulement **2,8%** des recettes du Budget Général. Néanmoins, ce montant est beaucoup plus qu'en 2025, presque deux fois plus.



2,8%
du Budget Général



2. Recettes extérieures

C'est l'argent que la RDC reçoit d'autres pays amis (USA, Chine, Japon, Belgique, France, Allemagne, ...) ou des organisations internationales (FMI, Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, ...) : **17.307,9 milliards de FC (5,9 milliards de USD)** en 2026.

2.1. Recettes d'appuis budgétaires

C'est l'argent que l'État reçoit d'autres pays ou d'organisations internationales pour l'aider à faire ses propres dépenses, surtout quand il n'a pas assez d'argent. Cet argent aide l'État à réaliser l'équilibre de son budget.

En tout, elles sont projetées à **3.800,2 milliards de FC (environ 1,3 milliards de USD)**, ce qui fait **149,8%** de plus que l'an dernier.

2.2. Recettes de financement des investissements

C'est l'argent que l'État reçoit des pays amis ou organisations internationales. Ces recettes aident l'État à réaliser de grands projets qui améliorent la vie des habitants et développent le pays, tels que les routes, les écoles, les hôpitaux, les barrages, les aéroports, les ports, etc.

Son montant est de **13.507,8 milliards de FC**, donc un peu plus de **11%** de plus que 2025.

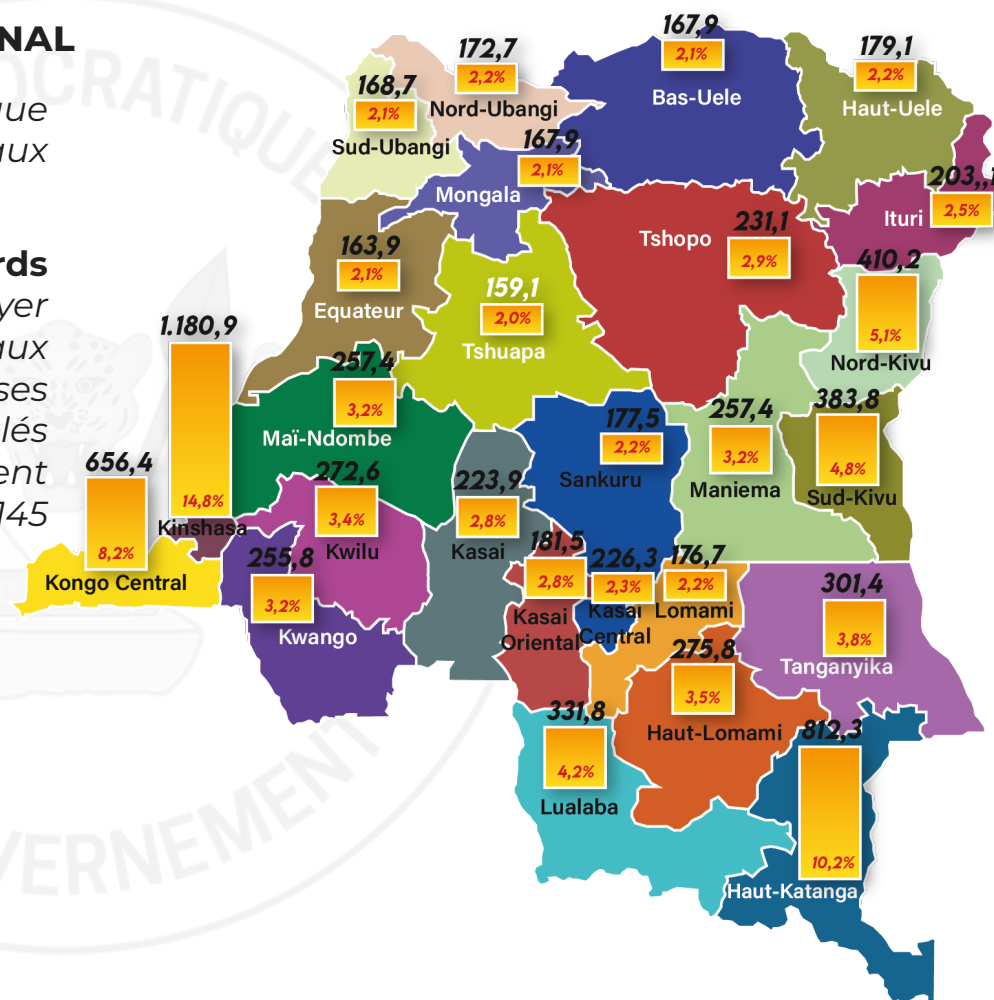


TRANSFERT DES RECETTES À CARACTÈRE NATIONAL

Selon l'article 175 de la Constitution, **40%** de l'argent que le pays gagne comme recettes courantes est donné aux provinces pour les aider à se développer.

En 2026, cette partie de l'argent fait **7.995,2 milliards de FC** (environ **2,8 milliards de USD**). Elle sert à payer les salaires des agents et fonctionnaires provinciaux (enseignants, infirmiers, agronomes, etc.), les dépenses de fonctionnement des services provinciaux appelés rétrocession aux provinces et les projets d'investissement comme des routes ou des écoles en provinces, le PDL-145 territoires, etc..

Voir la répartition dans la carte.



QUE RETENIR DES RECETTES ?

Montant total : 59.020,5 milliards de FC
(environ **20,3 milliards de USD**)

Montant du budget général : 53.622,9 milliards de FC
(environ **18,5 milliards de USD**)

- **Recettes internes : 36.314,7 milliards de FC**
(environ **12,5 milliards de USD**) (**64,9%**)
- **Recettes extérieures : 17.307,9 milliards de FC**
(environ **5,9 milliards de USD**) (**32,3%**)

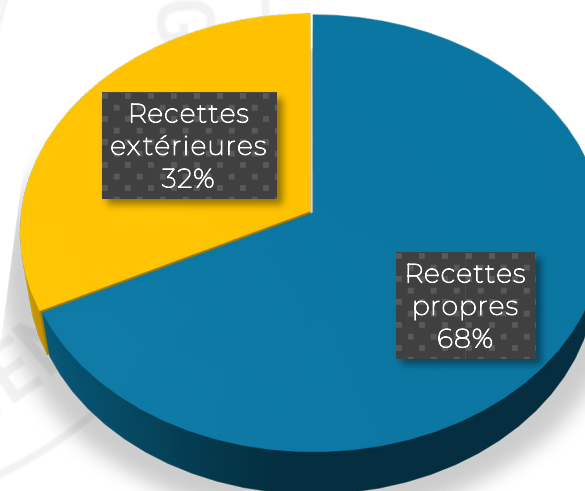
1. Recettes propres (intérieures)

- **DGDA : 7.472,5 milliards de FC**
(environ **2,6 milliards de USD**) (**13,9%**)
- **DGI : 20.295,4 milliards de FC**
(environ **7 milliards de USD**) (**37,8%**)
- **DGRAD : 7.067,1 milliards de FC**
(environ **2,4 milliards de USD**) (**13,2%**)
- **Recettes exceptionnelles : 1.511,1 milliards de FC**
(environ **500 millions de USD**) (**2,8%**)

Les idées pour que l'État gagne beaucoup plus d'argent : faire payer l'impôt à tout le monde qui doit payer, faire payer ceux qui ne le payent pas, encourager les gens à bien le payer, arrêter les tricheries, continuer à améliorer les règles des impôts et des douanes. Aujourd'hui, l'État reçoit environ **13%** du revenu du pays en impôts (Pression fiscale).

2. Recettes extérieures : 17.307,9 milliards de FC
(environ **5,9 milliards de USD**)

- **Appuis budgétaires : 3.800,2 milliards de FC**
(environ **1,3 milliards de USD**) (Banque mondiale, Agence Française de Développement)
- **Financement investissements : 13.507,8 milliards de FC**
(environ **4,7 milliards de USD**) (emprunts auprès bailleurs bi- et multilatéraux pour les projets sectoriels).





S.E DOUDOU FWAMBA LIKUNDE LI-BOTAYI
Ministre des Finances



S.E GRACIA YAMBA KAZADI
Vice-Ministre des Finances

CE QUE LE GOUVERNEMENT COMPTE FAIRE POUR MIEUX COLLECTER LES RECETTES :

PLAN SIMPLIFIÉ POUR COMPRENDRE COMMENT L'ÉTAT VA AMÉLIORER LA COLLECTE D'ARGENT.

DOUANES ET ACCISES (DGDA)

1. Identification de toutes les personnes et activités pour mieux collecter les taxes ;
2. Augmentation des taxes sur certains produits pour être comme les autres pays d'Afrique ;
3. Utilisation de plus d'informatique pour gérer les douanes ;
4. Suivi des produits soumis à la taxe pour savoir où ils vont ;
5. Fin de la contrebande et des fraudes, ainsi qu'amendes et prison pour les coupables.



**DIRECTION GÉNÉRALE
DES DOUANES & ACCISES**

IMPÔTS (DGI)

1. Utilisation du même type de facture reconnue par l'Etat pour payer la TVA (les magasins, les supermarchés, factures REGIDESO et SNEL, etc.) ;
2. Instauration d'une liste des contribuables avec leurs informations biométriques ;
3. Utilisation de la procédure informatique pour payer les impôts facilement ;
4. Obtention d'un guichet unique pour que les petites entreprises paient leurs impôts.



RECETTES ADMINISTRATIVES ET AUTRES (DGRAD)

1. Application des marques sur le pétrole et autres produits pour mieux suivre le paiement de l'argent pour cette taxe ;
2. Définition claire sur combien coûtera chaque document ou service ;
3. Obtention d'un numéro fiscal unique ;
4. Installation des bureaux partout pour donner facilement les permis de conduire aux chauffeurs ;
5. Résolution des problèmes du nouveau système informatique LOGIRAD.



CONCLUSION

Le Budget citoyen est comme un guide pour mieux comprendre le budget de l'Etat (recettes et dépenses). Il explique simplement combien d'argent le pays gagne et comment il est dépensé pour améliorer la vie du pays et de la population. L'idée est que chaque citoyen, même le plus jeune, puisse savoir d'où vient l'argent et à quoi il sert.

En 2026, l'État dispose d'un Budget équilibré entre ce qu'il gagnera (recettes) et ce qu'il dépensera. Le montant est de **59.020,5 milliards de francs congolais** (près de **20,3 milliards de dollars américain**). C'est plus qu'en 2025. Une grande partie de cet argent sera utilisée pour construire et améliorer les routes, les écoles, les hôpitaux, et aussi pour payer les agents et fonctionnaires de l'Etat, y compris les enseignants, les médecins, les militaires et les policiers, sans oublier la sécurité.

Mais le Budget citoyen n'est pas seulement une histoire de chiffres. C'est aussi une invitation pour chaque Congolais à s'y intéresser, à comprendre et à participer. Parce que l'argent de l'État appartient à tout le monde, chacun doit veiller à ce qu'il serve vraiment pour le bien-être de tous.

Adolphe MUZITO FUMUTSHI,

Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget



GLOSSAIRE

Cadre Budgétaire à Moyen-Terme (CBMT) : est un outil d'évaluation et de programmation qui définit la trajectoire des finances publiques envisagée sur les trois prochaines années.

Cadre des Dépenses à Moyen-Terme (CDMT) : est un ensemble cohérent d'objectifs stratégiques et de programmes de dépenses publiques qui définit le cadre dans lequel les ministères peuvent prendre des décisions pour la répartition et l'emploi de leurs ressources. Il est, par conséquent, un instrument de programmation pluriannuelle (3 ans) qui lie les allocations budgétaires à la fixation d'objectifs ou priorités stratégiques du Gouvernement au niveau central et sectoriel. Il constitue l'annexe I du CBMT.

Calendrier budgétaire : est un document qui intègre la procédure budgétaire proprement dite ainsi que celle liée aux étapes et chronogramme à suivre durant le processus d'élaboration du Budget. Le Calendrier Budgétaire permanent est une annexe au Décret portant gouvernance budgétaire.

Conférences budgétaires : visent la production de la préfiguration du budget après l'analyse des prévisions budgétaires des services en recettes et en dépenses. Pendant les conférences budgétaires, les débats se déroulent dans deux Commissions essentielles : Recettes et Dépenses.

Consultations Pré-budgétaires : visent à permettre aux acteurs impliqués dans le processus d'élaboration

du budget de contribuer à l'amélioration, de manière consensuelle, du Cadre Budgétaire à Moyen Terme, en vue de permettre au Gouvernement de définir une trajectoire fiable des finances publiques.

Diversification de l'économie :

peut être définie comme la transition vers une structure plus variée de la production nationale et des échanges, en vue d'augmenter la productivité, de créer des emplois et de jeter les bases d'une croissance soutenue permettant de réduire la pauvreté.

Lettre d'Orientations Budgétaire : donne les grandes orientations du processus de formulation du Budget de l'Etat. Elle est signée par le Premier Ministre.

Plan National Stratégique de Développement (PNSD) : constitue un cadre stratégique global du pays contenant des orientations alignées sur une vision de développement à long terme, favorisant l'alignement des efforts vers des objectifs communs et la redevabilité.

Politique budgétaire : désigne l'ensemble de mesures qu'un gouvernement peut prendre et qui ont des conséquences sur le niveau et la composition des recettes et des dépenses et la politique fiscale tout en tenant compte des soldes budgétaires.

Politique sectorielle : est l'énoncé des objectifs du Gouvernement dans un secteur donné et un résumé de la manière dont ces objectifs seront atteints.

Pouvoir d'achat : est la capacité d'acquérir de biens et de

services. Le pouvoir d'achat dépend alors du niveau de revenu et du niveau des prix.

Pression fiscale : est le montant total des recettes courantes recouvrées, exprimées en pourcentage du PIB.

Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) : définit les actions à mener au cours du mandat du Gouvernement en vue de réaliser les objectifs qu'il s'est assigné en ligne droite avec la vision du Président de la République. En d'autres termes, le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation à travers son Programme d'actions, qui comporte les projets phares et prioritaires à réaliser au cours de ladite période.

Risques budgétaires : selon le Fonds Monétaire International (FMI), les risques budgétaires sont des facteurs aléatoires qui peuvent entraîner un écart entre les résultats et les prévisions budgétaires. Ces facteurs peuvent être d'origine exogène ou endogène au pays.

République Démocratique du Congo



Ministère du Budget

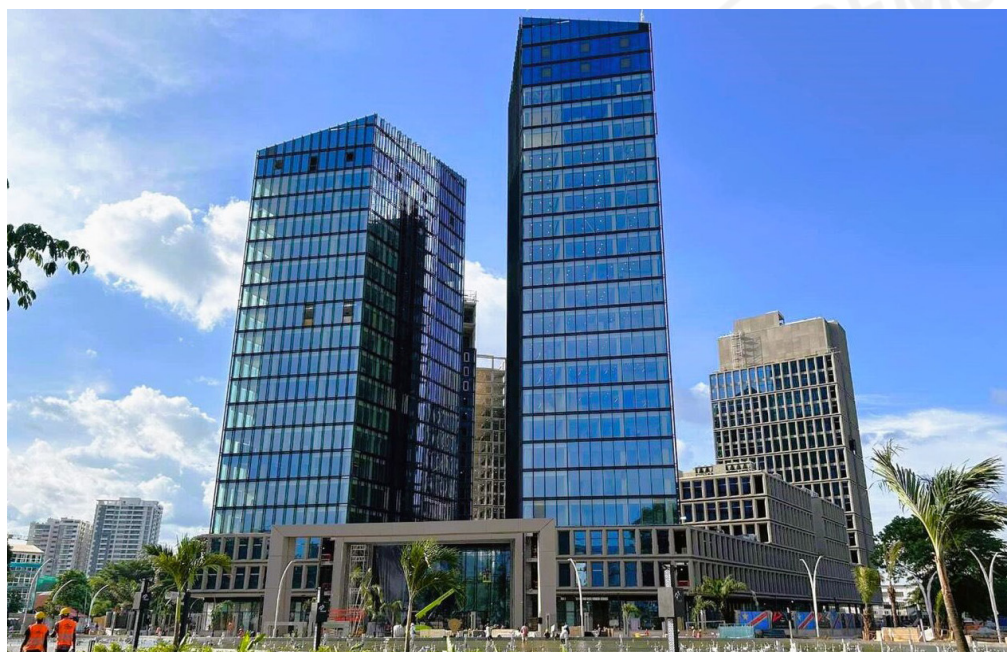
BUDGET CITOYEN

Projet de Loi de Finances 2026

Kinshasa, septembre 2025

INFORMATIONS UTILES

Pour accéder aux informations sur le budget de l'Etat, le site internet du Ministère du Budget peut être consulté sur www.budget.gouv.cd.



 Cabinet du Ministre

www.budget.gouv.cd



Pour plus d'informations techniques, la Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire du Ministère du Budget est disponible sur l'adresse :

**Immeuble CIK,
Boulevard Colonel Tshatshi,
Commune de la Gombe/Kinshasa.**

Référence : A côté du bâtiment de la Fonction Publique

Email : dgppb2021@gmail.com



